

Conditions générales de vente

Termes utilisés :

Le client :.....

Le prestataire :

Pénélope Chaumet EI
SIREN : 933685620
20 rue Chéneau
44100 Nantes

Activités réalisées par le prestataire : accompagnement personnalisé et conseil bien-être par les plantes, l'alimentation et l'hygiène de vie

Ces activités relèvent de pratiques dites « non-conventionnelles » et visent à soulager certains maux du quotidien et à renforcer, à titre préventif, la qualité de vie, la vitalité et donc le bien-être global.

Les prestations de services réalisées par le prestataire ne remplacent en aucun cas un diagnostic et/ou un traitement médical, et ne dispensent aucunement de consulter un médecin, ce dernier étant seul habilité à établir un diagnostic médical ainsi qu'à prescrire un traitement adapté si nécessaire.

Les prestations du prestataire se concentrent sur les pratiques complémentaires pouvant intervenir en plus de soins conventionnels, dans le but de contribuer au bien-être.

Certifications

Le prestataire n'est titulaire d'aucune certification professionnelle ou diplôme d'État.

Formations suivies par le prestataire (et non reconnues officiellement) :

- Licence d'herbalisme (3ans) à l'École lyonnaise de plantes médicinales et des savoirs naturels (ELPM), certification obtenue en mars 2023
- Formation Praticienne en herboristerie (1an) chez Althea Provence, suivie en 2023

Prix et règlement

1^{er} rendez-vous (90 à 120 minutes) : 70€ TTC

Rendez-vous de suivi (45 à 90 minutes) : 50€ TTC

Les prix des prestations sont fixés par le prestataire.

Le client est informé que les prix des prestations ne sont pas remboursés par la sécurité sociale.

Moyens de paiement acceptés par le prestataire : chèques, espèces etc.

Le paiement s'effectuera à la fin du rendez-vous.

Assurance

Le prestataire est titulaire d'une police d'assurance en matière de responsabilité civile professionnelle afin de couvrir les dommages directs, corporels, matériels ou immatériels qu'il pourrait causer dans le cadre de la prestation.

Article 13 sur la protection des données personnelles

Dans le cadre de la réalisation de ses prestations de service, le prestataire a accès à des données à caractère personnel du client. L'ensemble de ces données traitées par le prestataire font l'objet d'une politique de traitement conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 (dite « loi informatique et libertés » ou « LIL ») et du Règlement général sur la protection des données personnelles ou « RGPD » n°2016/679.

Le client reconnaît avoir pris connaissance de cette politique de traitement des données à caractère personnel et à en accepter les termes sans réserve. Cette politique est fournie au client dans un document séparé.

Médiateur de la consommation

En application des articles L.611-1 et R.616-1 du Code de la consommation, le client a le droit de recourir gratuitement (sauf éventuels frais d'avocat et d'expertise) à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige l'opposant au prestataire.

L'entité de médiation retenue est :

SAS CNPM – MÉDIATION – CONSOMMATION
27, avenue de la Libération
42400 Saint-Chamond
<https://www.cnpm-mediation-consommation.eu>

Après démarche préalable écrite du client auprès du prestataire restée infructueuse, le service du médiateur peut être saisi pour tout litige de consommation dont le règlement n'aurait pas abouti.

Depuis le 15 février 2016, la plateforme en ligne de règlement amiable des litiges de la Commission européenne est ouverte au public. Tout consommateur qui rencontre un litige avec une entreprise située sur le territoire de l'Union a la possibilité de déposer une demande de médiation par le biais de cette plateforme.

Le client peut également consulter le site internet de la Commission européenne dédié à la médiation de la consommation :

<https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/index.cfm?event=main.home2.show&lng=FR>

En cas de litige avec un client non réglé amiablement, la compétence expresse est attribuée au tribunal du lieu de résidence du défendeur, conformément à l'article 42 du Code de procédure civile.

Date :

Signature du client :